

Prime pour la sécurisation électronique des parkings collectifs privés

La Ville souhaite aider financièrement les propriétaires, syndic de copropriété et associations qui veulent acquérir et installer des dispositifs de sécurisation électronique au sein des parkings collectifs privés situés sur le territoire communal madeleinois.

Montant Critères d'éligibilité

50%
maximum,
limité à 900
€

- Le dispositif devra répondre aux normes françaises (NF) ou européennes (EN)
- Le pétitionnaire ne pourra bénéficier que d'une seule aide par parking collectif privé
- La date de facturation doit être égale ou postérieure à la date d'entrée en vigueur de la délibération (07 juillet 2022)
- Le bien destinataire du dispositif de sécurisation électronique doit être un parking collectif privé installé sur le territoire de la ville
- Le demandeur devra justifier de l'acquisition et de l'installation du dispositif de sécurisation électronique par un professionnel chargé de son installation sur présentation d'une facture détaillée ;
- Le dossier de demande devra être complet et sera instruit par la Direction de la Citoyenneté et de la Sécurité Publique.

Faire une demande d'aide municipale

Le formulaire ci-dessous vous permet d'établir votre demande de prime. Veuillez vous munir des différentes pièces qui vous seront demandées :

- Facture acquittée, nominative, certifiée et datée de moins de 3 mois
- Titre d'identité du demandeur en cours de validité
- ou un justificatif de l'immatriculation au registre national des copropriétés
- ou au registre du commerce et des sociétés
- ou un justificatif d'immatriculation au répertoire Sirene, statuts à jour et un justificatif attestant de la qualité de propriétaire ou de gestionnaire de parking objet de la demande (pour les associations)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou un justificatif attestant de la qualité de propriétaire/gestionnaire du parking objet de la demande
- Un relevé d'identité bancaire

Police Municipale

63 rue du Président Georges Pompidou
59110 La Madeleine
France

[03 20 74 17 25](tel:0320741725)

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi : 8h15-12h | 13h30-17h

police-municipale@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier

[Délibération municipale prévoyant l'aide \(.pdf - 877.48 Ko\)](#)

Fichier

[Aide acquisition et installation dispositifs sécurisation électronique parkings collectifs privés \(.pdf - 1.17 Mo\)](#)